

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 10 juillet 2020

Présents : Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Patricia Mottin

Excusés ayant donné pouvoir : Anaïs Idelon, Lucie Valentin, Jean-Marie Guillet

Délibérations du conseil

➔ Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour l'élection sénatoriale du 27 septembre 2020 :

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Philippe Desfeux et Jean Vignon, Lionel Dusserre et Sandrine Bellier-Benistand. La présidence est assurée par ses soins.

- Élection délégué titulaire :

Mme la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

A obtenu : Andrée Séquier - 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée élue en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

- Élection des suppléants :

Mme la présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 10
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Philippe Desfeux - 10 voix
Lionel Dusserre - 10 voix
Lucie Valentin - 10 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, ils sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

➔ La commune ne fait pas jouer son droit de préemption pour la vente de la seconde partie de la parcelle F236 située route du Buech.

Voté à l'unanimité.

➔ Madame le Maire informe le conseil que suite à la vente de deux lots de la parcelle F236 pour la construction, il y a lieu de créer une servitude de passage de 3 mètres de large pour les eaux de pluies sur le terrain communal cadastré F548 au profit des acquéreurs.

Il y a également lieu de créer une servitude de passage de 3 mètres de large sur les parcelles F239 et F273 au profit de la commune pour se rendre sur sa parcelle cadastrée F548.

La commune aura à charge les frais de servitudes et d'actes de la servitude au profit de la parcelle communale F548. C'est l'étude de Maître ANDRÉ, Notaire à Saint-Jean-en-Royans qui rédigera les actes notariés.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire expose au conseil que deux propositions d'achat ont été transmises pour les deux lots restants du lotissement de la Chicoune, une pour le lot n°3 et une pour le lot n°2 pour un montant de 57 000 €, conformément au prix de vente fixé par le conseil municipal.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Madame le Maire relate la réunion de la CCRV à laquelle elle et le 1^{er} adjoint ont assisté, portant sur la présentation des nouveaux élus.

Madame le Maire informe le conseil que le 16 juillet 2020 aura lieu l'élection du président de la CCRV puis la semaine suivante l'élection de ses vice-présidents.

Madame le Maire indique au conseil qu'elle ne souhaite pas se présenter à un poste de vice-président, toutefois elle précise l'importance que les élus du conseil municipal de la commune intègre des commissions au sein de la CCRV.

→ Madame le Maire informe que la municipalité a été sollicité par des élus afin de rencontrer le nouveau conseil municipal, les rendez-vous prévus sont les suivants :

- Rencontre avec Célia De Lavergne, député de la Drôme
- Rencontre avec Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme
- Rencontre avec Marie-Pierre Monnier, sénatrice de la Drôme
- Rencontre avec les conseillers départementaux de la Drôme : Nathalie Zammit-Helmer et Christian Morin

→ Madame le Maire informe le conseil municipal que le dameur du site nordique d'Herbouilly ayant constaté des arbres secs en bordure des pistes principales de ski, Jean-Marie Guillet et Jean Vignon ont fait l'inventaire de ces arbres. La forêt étant soumise, la municipalité doit informer l'ONF si des travaux sont à prévoir.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un arbre présente un danger dans l'arboretum. Il convient donc de l'abattre rapidement. Jean-Marie Guillet va étudier rapidement le problème afin de réaliser cette mission d'ici fin juillet.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal qu'avec Lucie Valentin, adjoint en charge des affaires scolaires, elles ont rencontré Thomas Martin, directeur de la Matrassière, prestataire des repas de la cantine scolaire. Cette rencontre a permis de faire le bilan sur les prestations proposées.

→ Madame le Maire informe le conseil municipal que les élus ont rencontré le responsable départemental de la voirie afin d'étudier les aménagements possibles dans le hameau de Tourtre suite aux remarques des habitants sur la vitesse excessive de la traversée de la place du hameau. Celui-ci a proposé et émis un avis favorable pour certains aménagements.

Tour de table

Philippe Desfeux informe le conseil de la validation du devis de l'entreprise Metal'Art pour le changement de la porte de la boulangerie. Les travaux auront lieu au mois de septembre.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 27 août 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Jean-Christophe Dye